
Boralex prolonge l'échéance et accroît la flexibilité de sa facilité de crédit rotatif

Montréal, Québec, 29 mars 2018 – Boralex inc. (TSX : BLX) (« Boralex » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui que sa facilité de crédit rotative de 460 millions de \$CA a été prolongée d'un an jusqu'au 27 avril 2022 et que l'entente est bonifiée par l'ajout d'une clause « accordéon », laquelle pourrait permettre à Boralex d'avoir accès dans le futur à une somme additionnelle de 100 millions \$CA aux mêmes termes et conditions.

Commentant cette transaction, Patrick Lemaire, président et chef de la direction de Boralex a déclaré : « Le prolongement de notre entente de crédit et notre flexibilité financière accrue tombent à point pour Boralex alors que nous poursuivons notre croissance en vue d'atteindre notre objectif de 2 000 MW d'ici la fin de 2020. »

La modification à l'entente de crédit a été coordonnée par la Banque Nationale du Canada à titre d'arrangeur et agent administratif. En plus de la Banque Nationale du Canada, le syndicat bancaire comprend les institutions canadiennes suivantes : Banque Toronto-Dominion, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Caisse Centrale Desjardins, Banque de Montréal, Banque Royale du Canada ainsi que Comerica Bank, une banque américaine.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché, les réglementations affectant son industrie, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance

exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Boralex développe, construit et exploite des sites de production d'énergie renouvelable au Canada, en France, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Un des leaders du marché canadien et premier acteur indépendant de l'éolien terrestre en France, la Société se distingue par sa solide expérience en matière d'optimisation d'actifs dans quatre secteurs d'activité : éolien, hydroélectrique, thermique et solaire. Elle s'assure d'une croissance soutenue grâce à une approche fondée sur la diversification, tant géographique que sectorielle, et une expertise de plus de 25 ans. Les actions et les débetures convertibles de Boralex sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous les symboles BLX, et BLX.DB.A respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#).

– 30 –

Renseignements :

Médias

Julie Lajoie
Conseillère principale,
Affaires publiques et communications
Boralex inc.
514 623-4197
julie.lajoie@boralex.com

Relations avec les investisseurs

Marc Jasmin
Directeur,
Relations avec les investisseurs
Boralex inc.
514 284-9868
marc.jasmin@boralex.com

Source : Boralex inc.